

PROJET DE DOUBLEMENT DE L'ÉCLUSE DES FONTINETTES

Réunion de restitution de la concertation préalable

Arques – 21 novembre 2024

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Mots d'accueil

M. Benoît ROUSSEL

Maire d'Arques



Mme Sophie PAGÈS

Sous-préfète de Saint-Omer

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Objectifs de la réunion de restitution

Objectifs de la réunion de restitution

- **Partager les actions engagées au cours de la phase de concertation**
- **Dresser une première synthèse de la participation**
- **Partager les contributions et questionnements compilés au cours de la concertation et les premiers éléments de réponse apportés**
- **Echanger avec le public sur la base de ces éléments**

Un cadre partagé pour nos échanges

Bienveillance et écoute

- Entre toutes les personnes présentes, intervenants et public

Argumentation et accessibilité des propos

- Seuls les points de vue argumentés alimentent la concertation
- Les porteurs de projet veillent à avoir un langage non technique

Maîtrise des temps de parole

- Chacun veille à porter des contributions et des réponses concises afin de laisser circuler la parole et d'assurer la diversité des expressions

Un cadre partagé pour nos échanges

Transparence

- Chacun est invité à se présenter en prenant la parole
La réunion fait l'objet d'un enregistrement audio afin d'assurer la traçabilité des échanges

Suivi et diversité des modes d'expression

- Pour les questions que vous n'auriez pu poser au cours de la réunion, nous vous invitons à **les verser sur la plateforme participative de la concertation**. Nous nous **engageons à répondre sur cette plateforme** à celles qui n'auraient pas reçu de réponse pendant la réunion

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Retour sur la concertation préalable

La CNDP a par décision du 5/06/24 et du 4/09/24 désignés comme garante et garant:

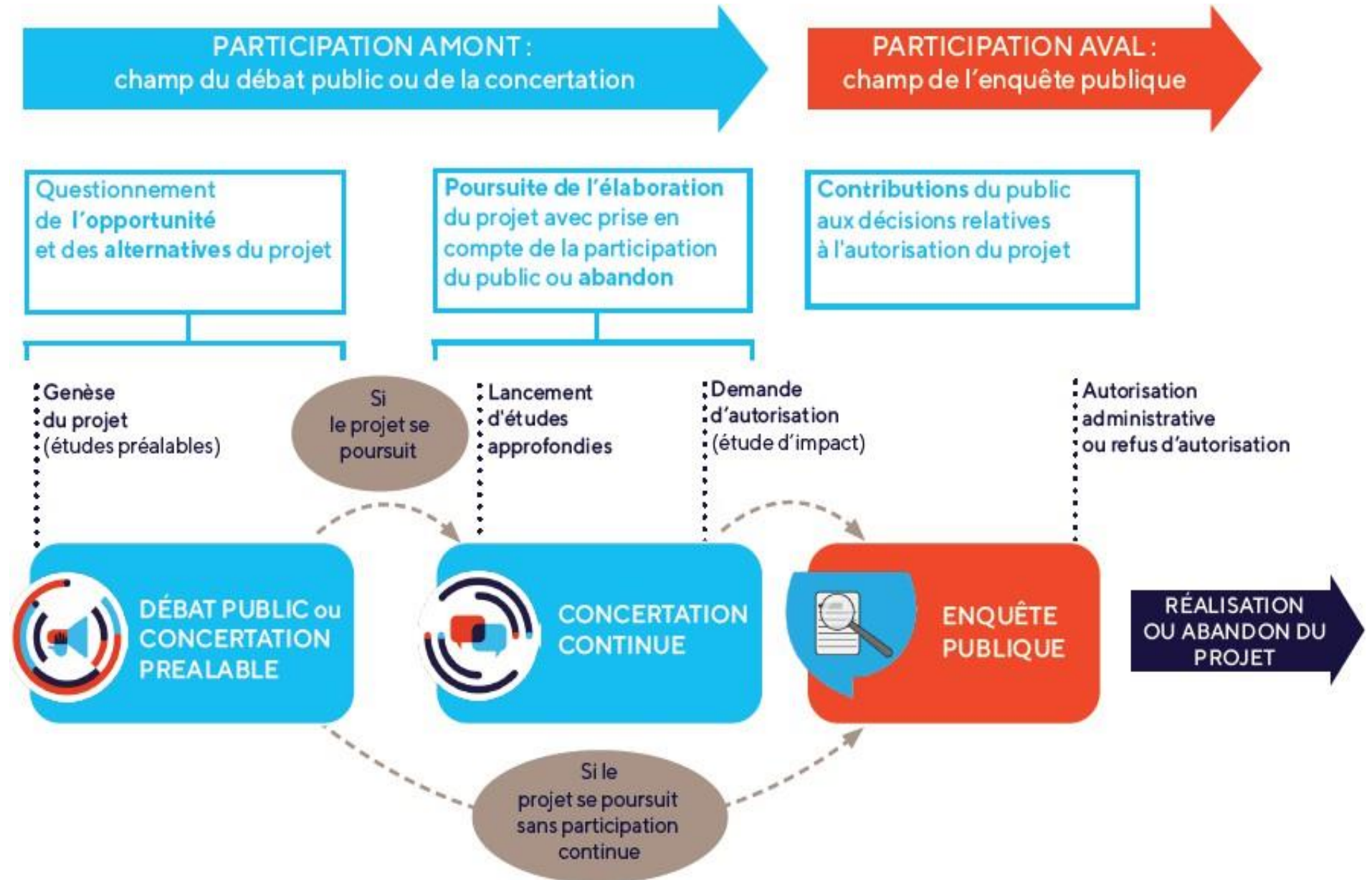
Anne-Marie ROYAL

anne-marie.royal@garant-cndp.fr

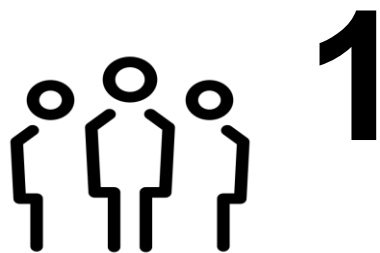
Alexis FAVRE-GILLY

alexis.favre-gilly@garant-cndp.fr

La CNDP : pour quoi faire ?



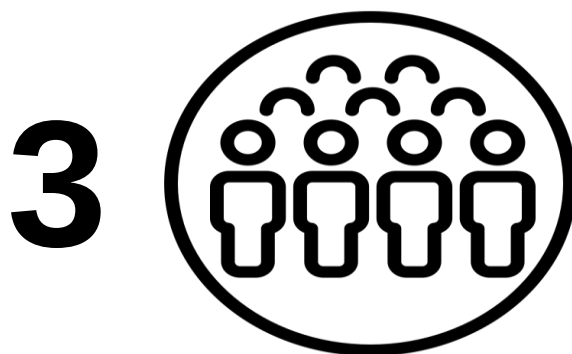
La concertation préalable, et après ?



Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable



Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation



La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse



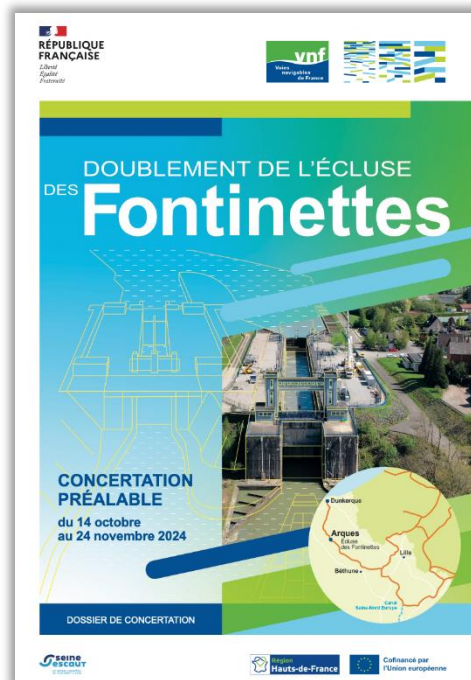
Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP
60% des projets ont évolués suite à cette concertation

Le dispositif d'information du public



26 000 dépliantés diffusés
sur le territoire

- 27 000 dépliantés édités
- 21 000 exemplaires boîtés
- 4 500 dépôts dans près de 300 commerces / lieux publics
- 200 remis lors de rencontres publiques



100 dossiers de
concertation édités

- 90 remis au cours de la concertation
- 40 téléchargements ou visualisation en ligne au cours de la démarche



Un kit d'information
numérique transmis à
l'ensemble des communes
de la CAPSO

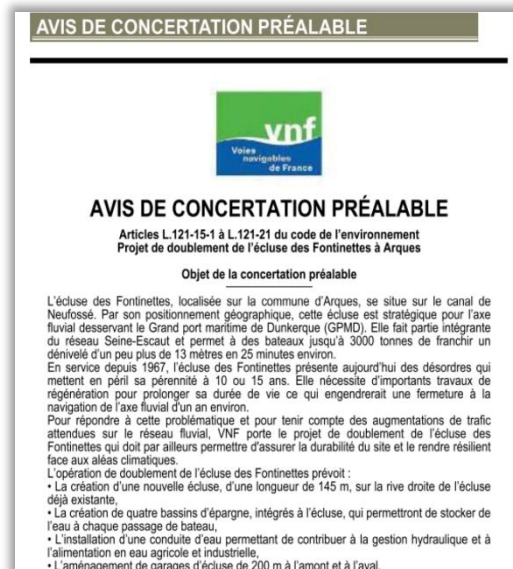
Le dispositif d'information du public



Un affichage réglementaire

Diffusée dans :

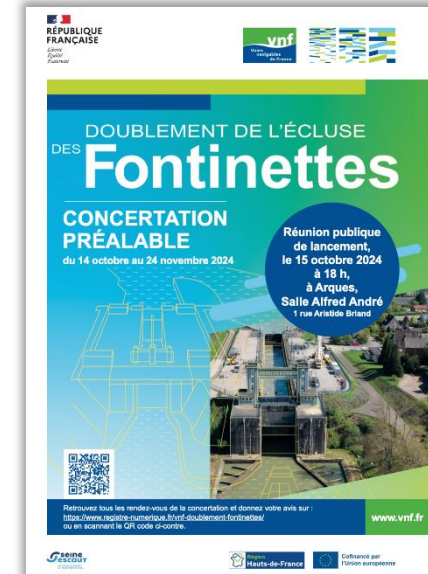
- L'ensemble des communes de la CAPSO
- Les communes de Watten, Blaringhem, Saint-Momelin, Renescure



Une communication réglementaire dans la presse et un communiqué de presse



La page internet du projet et la plateforme de la concertation



Une affiche d'information, diffusée dans près de 300 commerces et lieux publics

Le dispositif de concertation

La réunion publique de lancement
15 octobre 2024 à Arques



Le dispositif de concertation

La réunion thématique

« Histoire et patrimoine de la voie d'eau » - 17 octobre 2024 à Saint-Omer



Le dispositif de concertation

Les visites de site

Les 22 octobre, 13 et 16 novembre 2024 à Arques



Le dispositif de concertation

Les ateliers

- Insertion, déroulement et effets du chantier, le 7 novembre
- Aménagement du projet et environnement, le 12 novembre



Le dispositif de concertation

Les présences locales

Marchés d'Arques et Saint-Omer,
Foire commerciale d'Arques, Salon « Entreprises et territoire d'Arques »



Le dispositif de concertation

La permanence

13 novembre 2024 à la salle de l'ascenseur à bateaux



Le dispositif de concertation

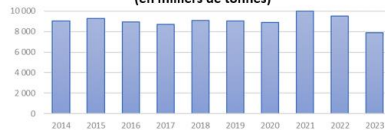
Le webinaire

« Le développement du transport fluvial sur l'axe Dunkerque-Cuinchy » - 14 novembre 2024



LES MARCHANDISES TRANSPORTÉES SUR NOTRE RÉSEAU NORD-PAS-DE-CALAIS

Trafic fluvial dans le Nord-Pas-de-Calais depuis 10 ans
(en milliers de tonnes)



Trafic fluvial dans le Nord-Pas-de-Calais en 2023



58 %
du trafic fluvial

L'équivalent de 8 milliards de valeur
marchandises transportées (valeur 2021)



VNF.fr

PORT DE DUNKERQUE ÉTAT DES LIEUX DE L'ACTIVITÉ FLUVIALE 2023



TRAFIC FLUVIAL

2.1 MT
dont

1.7 MT
EN LIEN AVEC
L'ACTIVITÉ MARITIME

0.4 MT
EN LIEN AVEC
L'INDUSTRIE LOCALE

PART MODALE DE LA VOIE D'EAU

10 %

20 %
hors trafic de
canalisations

TYPLOGIE DES FLUX

50 %
VRACS SOLIDES

25 %
VRACS LIQUIDES

25 %
MARCH. DIVERSES

ORIGINES & DESTINATIONS

48 %
RÉGION

26 %
BELGIQUE

26 %
AUTRES

ÉVOLUTION SUR 10 ANS

Trafic entre
2 & 3 MT

↓
des trafics
de céréales

↓
des
pondéreux

↑
des
conteneurs

Le dispositif de concertation

La participation à distance

CONCERTATION SUR LE PROJET DE DOUBLEMENT DE L'ÉCLUSE DES FONTINETTES À ARQUES

OUVERT LE 14/10/2024 À 00 HEURES, CE REGISTRE SERA CLOS LE 24/11/2024 À MINUIT

CONTRIBUTIONS DÉPOSÉES

[Retour à l'accueil](#)

Rechercher



Dominique - Blendecques - Registre numérique - 12/11/2024 17h33

Bonjour quel sera le budget pour l'entretien... quand on sait qu'on déleste les eaux venant de bethune pour les envoyer dans l'AA . Par ce que les berges ne sont pas entretenues et ceci n'est qu'une petite partie des problèmes ...

[Lire la suite](#)

Registre papier - 12/11/2024 10h00

Décision très favorable Le plus tôt possible

[Lire la suite](#)

Registre papier - 12/11/2024 10h00

Reconnu d'utilité public C'est un grand projet pour les Hauts de France. Cela va apporter un plus pour les Industries et un plus pour l'emploi. Cela va faire pour l'avenir de notre beau pays qui est le nord de la France !... Longuenesse le 2.10.2024 Un monsieur de 86 ans 42 ans de travail

[Lire la suite](#)

Vous souhaitez
contribuer par écrit ?

Partagez ici votre question ou avis et postez
ce formulaire avant le **24 novembre 2024**.

Reconnu d'utilité public
c'est un grand projet
pour les Hauts de France.
cela va apporter un
plus pour les Industries
et un plus pour
l'emploi.
cela va faire pour
l'avenir de notre beau
pays qui est le nord
de la France. !...

Longuenesse le 2.10.2024

un monsieur de 86 ans
42 ans de travail

Merci

Les chiffres de la participation

348

visites sur la
plateforme

220

visiteurs
uniques sur la
plateforme

197

documents
téléchargés ou
visualisés sur la
plateforme

295

participants aux
13 rencontres

29

contributions

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

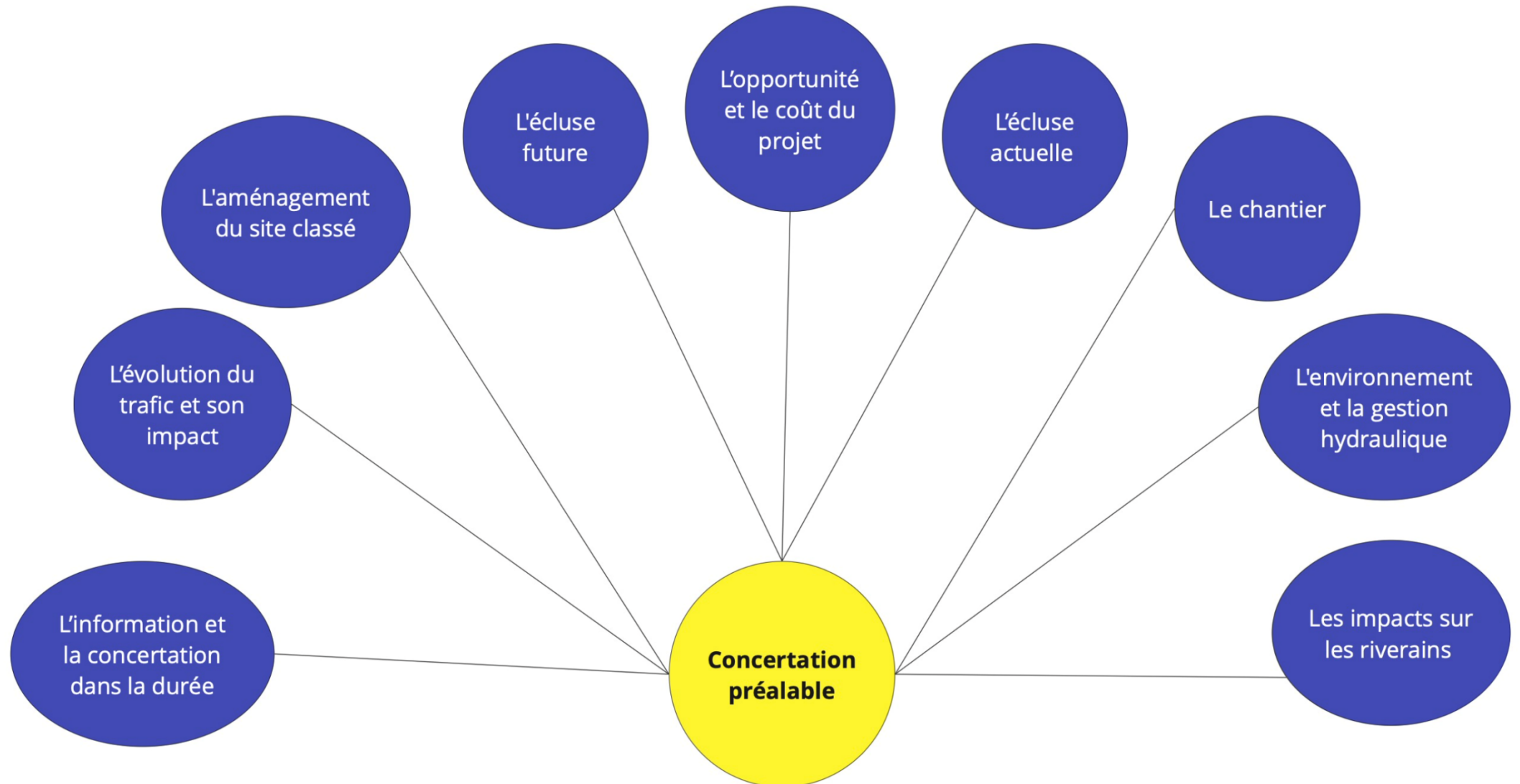
Temps d'échange

A vous la parole !

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Synthèse des contributions

LES PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS



LES PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS

Pour chacun des thèmes, VNF présente ici :

Une première synthèse des expressions de la concertation sur ces thématiques

« Des verbatims, issus des différents temps d'échanges de la concertation »

L'opportunité du projet

Plusieurs contributeurs mettent en avant **l'importance des projets de soutien au développement de la voie d'eau** et au dynamisme économique local

Des questionnements sur **le coût du projet, son financement et son caractère prioritaire** dans un contexte budgétaire contraint

Des débats sur la priorisation des interventions sur l'axe :

- Des interrogations émises sur le caractère prioritaire du site des Fontinettes par rapport à d'autres écluses de l'axe
- D'autres mettent en avant la nécessité de privilégier l'entretien du réseau actuel

« C'est un grand projet pour les Hauts de France. Cela va apporter un plus pour les Industries et un plus pour l'emploi »

« Est-ce bien prioritaire de dépenser 200 millions d'euros dans le contexte budgétaire actuel ? »

« Il faut aussi penser à l'entretien du réseau actuel : à côté de chez moi il y aurait besoin d'une intervention sur l'Aa »

L'écluse actuelle

Des demandes de **clarification sur l'état de l'écluse actuelle et les risques liés aux désordres identifiés**

Des inquiétudes exprimées sur **l'impact des travaux de doublement sur l'état de l'écluse actuelle**

Des questionnements sur **l'intérêt de régénérer l'écluse actuelle une fois la nouvelle écluse mise en service**

« Est-ce que l'écluse actuelle va tenir ? C'est une vraie inquiétude pour nous de voir l'écluse céder ! »

« Est-ce qu'un chantier de cette ampleur ne va pas fragiliser un peu plus l'écluse actuelle ? »

« A quoi va servir l'écluse actuelle une fois la nouvelle construite : ne serait-il pas plus simple d'ensuite la supprimer ? »

L'écluse future

Des questionnements sur **l'implantation privilégiée pour la nouvelle écluse** et les différents scénarios étudiés

Des questions sur le **fonctionnement de la future écluse** (caractéristiques, sécurité, bassins d'épargne intégrés, retours d'expérience d'écluses comparables ...)

« D'autres scénarios permettaient-ils d'éviter les maisons qui sont touchées par le projet ? »

« Y-a-t-il déjà des écluses de ce type en fonctionnement, cela permettrait de bénéficier de leurs retours d'expérience »

L'écluse future

Des contributions sur les **dimensions de la future écluse** et sa **capacité à accompagner le développement du trafic** et la diversité des bateaux en circulation

Des expressions sur les **effets du projet** sur la **gestion hydraulique locale**

« Pourquoi ne pas prévoir directement une écluse à 195 mètres ? L'écluse sera-t-elle adaptée aux plus gros bateaux qui navigueront demain ? »

« Le projet a-t-il des effets sur les risques d'inondations ? Y aura-t-il plus de rejets dans Batavia et donc dans l'Aa ? »

L'évolution du trafic et son impact

Des remarques sur les impacts de l'augmentation du trafic sur l'environnement : pollution, bruit, détérioration du marais Audomarois

Des interrogations sur la disponibilité de l'écluse en lien avec l'augmentation des événements climatiques extrêmes

Des demandes d'explication sur l'évolution des bateaux en circulation sur l'axe (taille, capacité, énergie utilisée, ...)

Des demandes de précisions sur les prévisions de trafic sur l'axe

« Dans le marais, le passage des gros bateaux crée une vague qui détériore les berges, cela risque de s'aggraver avec l'augmentation du trafic »

« Est-ce qu'il y aura plus d'arrêts de navigation demain si on observe de manière plus régulière des intempéries comme celles de l'année dernière ? »

« Aura-t-on demain sur le canal uniquement des bateaux à grands gabarits ? »

« Comment sont faits les modèles de trafic, prennent-ils en compte la situation internationale instable ? »

L'aménagement du site classé

Des demandes de préservation et de valorisation du site classé : parcours touristique, panorama, renforcement des berges du site de l'ascenseur à bateau

Des interrogations sur l'entretien et la gestion du site classé et de la zone réaménagée une fois le projet mis en service

« Ce site est un atout pour le territoire, il faudrait le valoriser davantage en y créant un véritable parcours touristique »

« Les visuels du futur site sont jolis, mais il faudra les entretenir et maintenir cette qualité dans le temps. Qui va s'en charger ? »

L'aménagement du site classé

Des interrogations sur **l'interface entre le projet et le développement du projet d'Eurovéloroute n°5**

De nombreuses demandes **d'un maintien du franchissement piéton du site éclusier** une fois le projet mis en service

« L'EV n°5 est prévue sur la même rive, comment cela va se passer au moment du chantier ? »

« L'écluse actuelle est une zone de passage pour les promeneurs, les habitants, les salariés... il est essentiel de maintenir un passage à cet endroit dans le projet. »

Le chantier

Des inquiétudes exprimées sur les nuisances : demandes d'un travail fin de limitation des impacts, questionnements sur les emprises du chantier (impacts riverains et agricoles)

Des questionnements sur les techniques constructives, notamment pour éviter les désordres aujourd'hui identifiés sur l'écluse actuelle

Des remarques sur l'utilisation des terres issues du chantier (utilisation, évacuation, fluvialisation du chantier...)

« Les travaux bruyants vont être très impactants pour les riverains, 6 ans de chantier, cela va être difficile »

« Je me souviens qu'il y avait eu beaucoup de problèmes pour la construction de l'écluse, comment éviter que cela ne se répète ? »

« Que va-t-on faire des terres qui seront enlevées ? Est-il possible de les utiliser pour se protéger des inondations ? »

Le chantier

Des expressions sur les accès chantier et définitifs, avec une demande de privilégier l'accès par la zone d'activité

Des interrogations sur les retombées locales envisagées (emplois directs et indirects)

Des contributions sur l'information du public pendant le chantier : précisions sur le phasage, référent de proximité, réunions régulières, visites chantier...)

« L'accès par la zone industrielle est le plus logique et le moins impactant pour nous »

« Le territoire pourra-t-il – bénéficier du chantier ou est-ce que cela ne concernera que des entreprises étrangères ? »

« Pendant le chantier il faudra nous informer précisément : un agent de proximité, qui fait que porte à porte pourrait être mis en place ! »

L'environnement

Des expressions sur la nécessaire préservation de la biodiversité

« Dans le site classé, il faut trouver un équilibre entre aménagement d'un site et la préservation de la biodiversité »

Des échanges sur les compensations écologiques envisagées dans le cadre du projet

« Il me semble compliqué de réaliser une zone humide en compensation sur le marais de la princesse en raison de la topographie »

Des propositions de mesures d'accompagnement : pêche (passe à poissons sur l'écluse du haut-pont), protections des berges.

« Il fait aussi penser à la protection des berges, a certains endroits sur le canal est sont très fragilisées ! »

Les impacts sur les riverains immédiats du projet

Les riverains dont les maisons sont directement impactées par le projet ont partagé leurs inquiétudes et la difficulté de leur situation

Les riverains demandent de disposer d'une plus grande visibilité sur les étapes à venir et le calendrier associé

Les riverains demandent que la spécificité de leur situation soit prise en compte et indemnisée

« C'est très difficile comme situation, j'ai toujours vécu dans cette maison, on ne pourra jamais retrouver un cadre comme celui-ci »

« Nous avons besoin de connaître précisément les étapes et le calendrier à venir, c'est essentiel de pouvoir se projeter »

« On demande que dans les indemnisations qui seront proposées, le caractère humain soit pris en compte ! »

L'information et la concertation dans la durée

Plusieurs expressions ont été partagées sur le **nécessaire maintien et l'organisation du dialogue une fois la concertation préalable achevée**

Les riverains du projet ont exprimé **la nécessité d'un dialogue spécifique dans la durée.**

Plusieurs contributions ont mis en avant le besoin d'une **meilleure visibilité sur les compétences et responsabilité des acteurs de l'eau**

« Il faudra continuer à associer le public, pour que l'on puisse suivre l'évolution du projet. On a besoin de temps pour digérer toutes ces informations »

« Il faut que VNF prévoit une manière spécifique d'associer les riverains qui sont les premiers concernés par ce projet »

« On a besoin de savoir précisément qui fait quoi, pour savoir à qui s'adresser quand on identifie un problème »

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Premiers éléments de réponse du maître d'ouvrage

Typologie de traitement des contributions

1. Des demandes qui ont fait l'objet d'éclairages au cours de la concertation
2. Des demandes en cours de traitement par VNF
3. Des demandes qui doivent faire l'objet de réflexions approfondies par VNF et les acteurs locaux

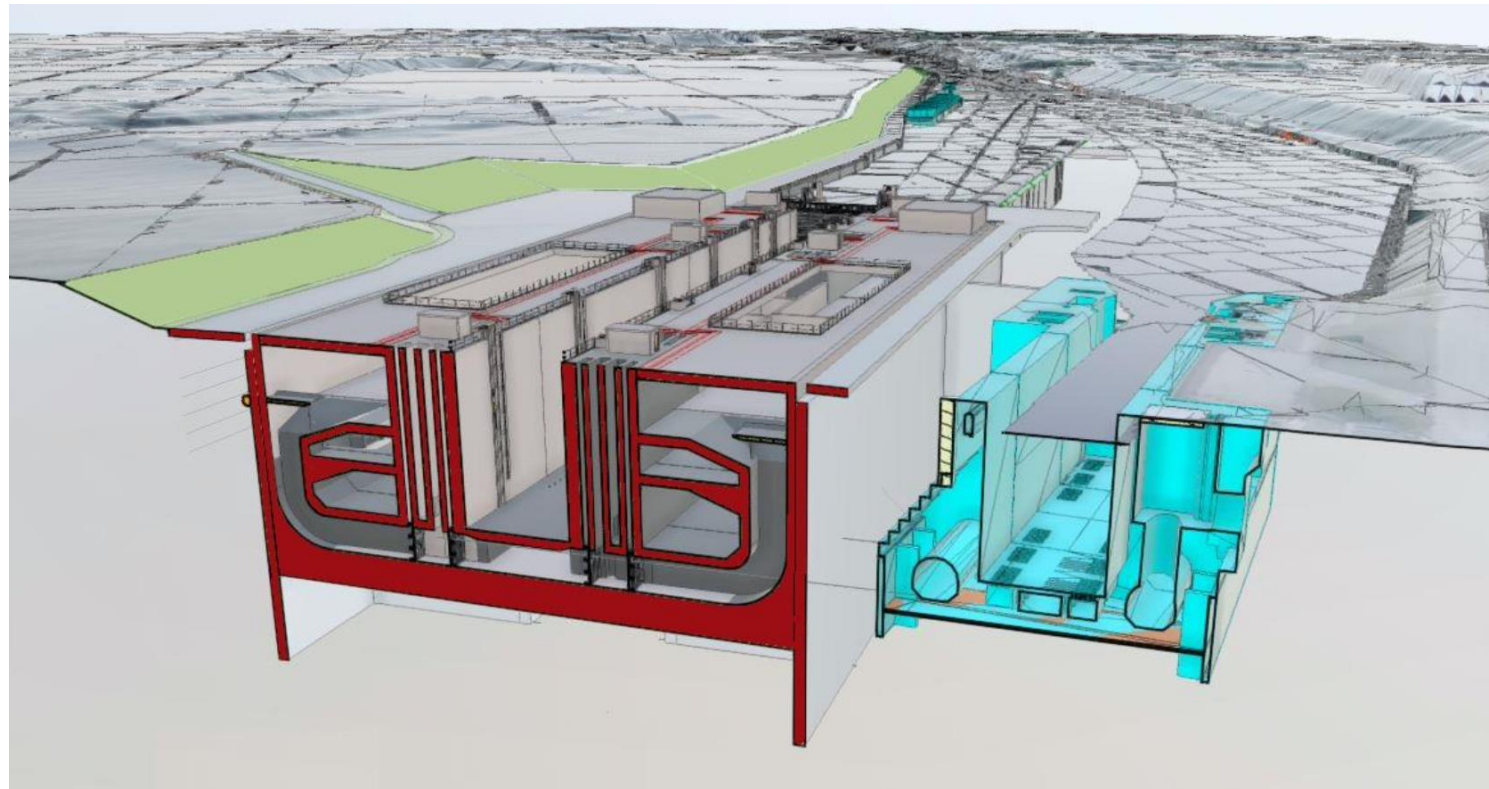
Typologie de traitement des contributions

- 1. Des demandes qui ont fait l'objet d'éclairages au cours de la concertation**
2. Des demandes en cours de traitement par VNF
3. Des demandes qui doivent faire l'objet de réflexions approfondies par VNF et les acteurs locaux

Les réponses apportées pendant la concertation

Les risques de fragilisation de l'écluse actuelle lors des travaux de doublement

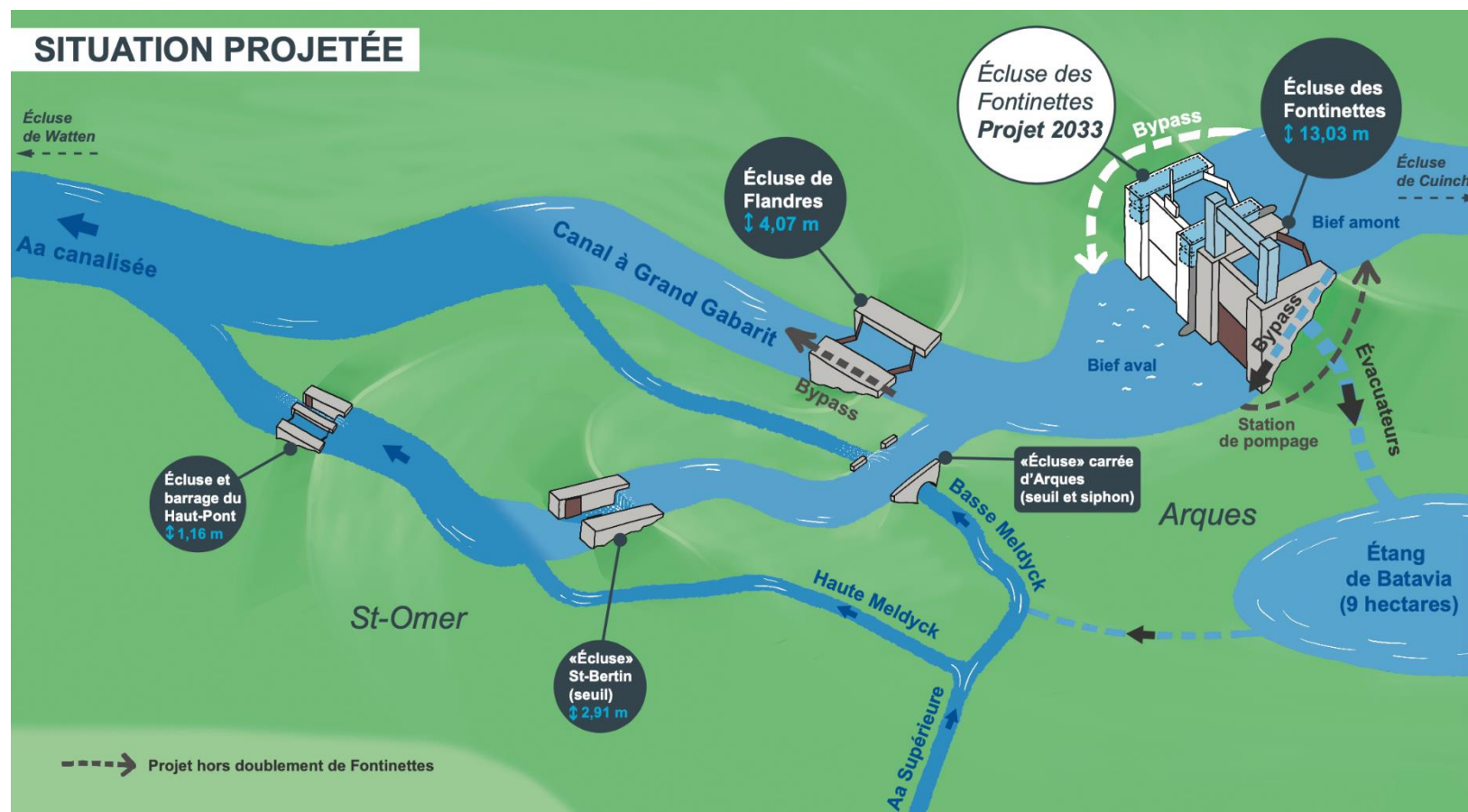
➔ VNF a présenté les techniques constructives envisagées et a rassuré sur l'absence d'impact sur l'écluse actuelle



Les réponses apportées pendant la concertation

L'évolution de la gestion hydraulique avec le doublement de l'écluse

➔ VNF a explicité la situation post doublement au cours de la concertation



Les réponses apportées pendant la concertation

Le sujet des désordres sur l'écluse actuelle et le risque de rupture de la porte aval

- VNF a expliqué que les désordres faisaient l'objet d'un suivi spécifique et que ce type d'infrastructure est soumis aux réglementations sur la sécurité des ouvrages hydrauliques
- Les désordres observés et suivis concernent un phénomène de basculement de la tête aval. Ces derniers pourraient remettre en cause le fonctionnement de la porte aval d'ici environ 15 ans toutefois sans risque de rupture brutale
- L'ouvrage actuel possède 3 portes, qui assurent une pleine protection des zones aval même en cas de problème sur la porte aval principale

Les réponses apportées pendant la concertation

Les questions sur les actions nécessaires sur l'écluse de Flandres, au-delà du doublement de l'écluse des Fontinettes.

- ➔ VNF a expliqué que le triplement du trafic aujourd'hui envisagé sur l'axe à horizon 2070 implique de s'interroger sur l'ensemble des écluses de l'axe en termes d'allongement / doublement. L'écluse de Flandres en fait partie, des études sont en cours à un stade très amont par rapport aux études sur Fontinettes
- ➔ L'intervention sur l'écluse des Fontinettes est prioritaire en raison de l'état de l'écluse actuelle et de sa hauteur de chute qui en font un des goulets d'étranglement possible sur le réseau sans aménagement anticipé sur le site.

Typologie de traitement des contributions

1. Des demandes qui ont fait l'objet d'éclairages au cours de la concertation

2. Des demandes en cours de traitement par VNF

3. Des demandes qui doivent faire l'objet de réflexions approfondies par VNF et les acteurs locaux

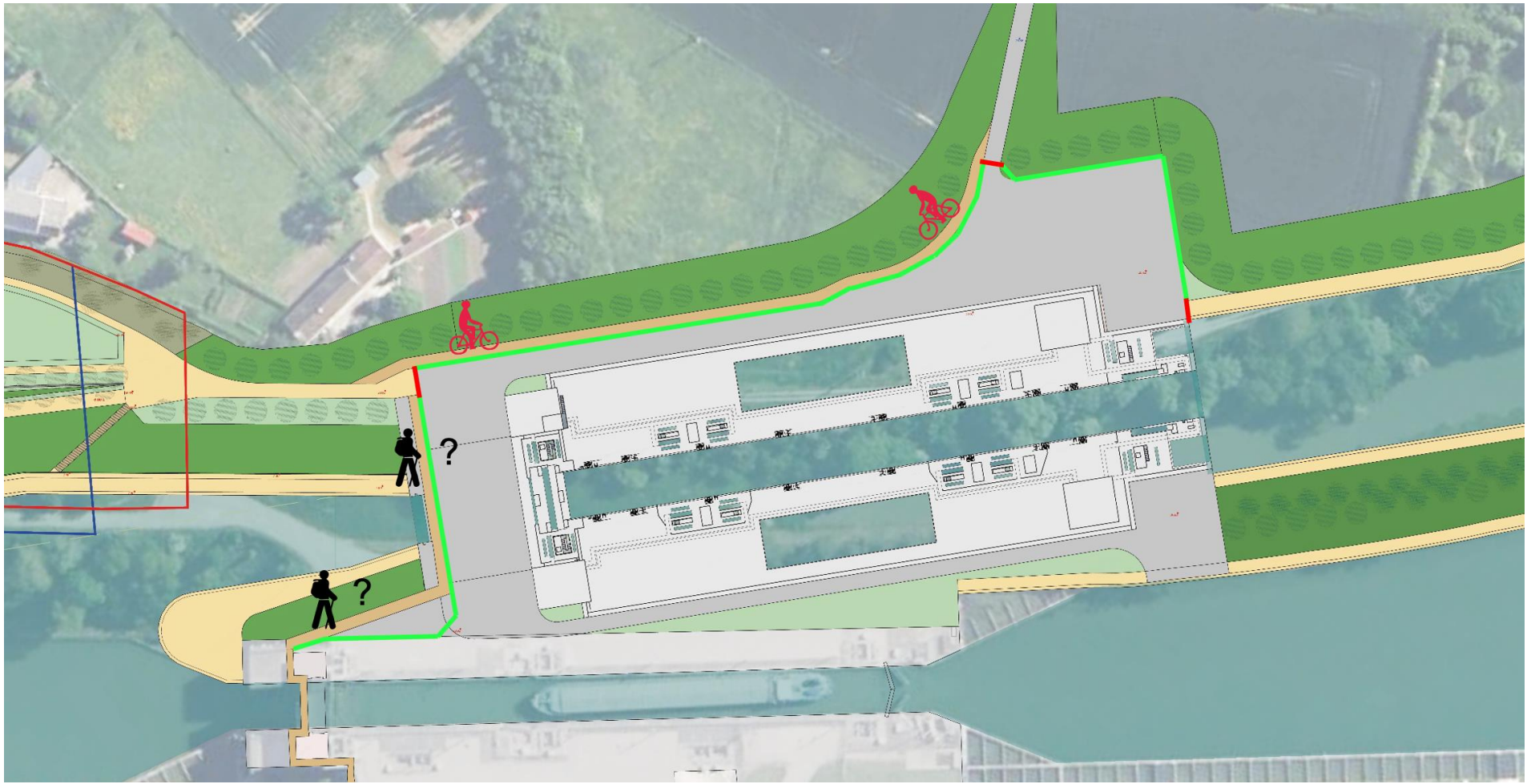
Les sujets en cours de traitement

Le maintien des cheminements piétons pour franchir le futur site éclusier (liaison urbaine, promenade, randonnée, tourisme)

➔ Sur la base des contributions de la concertation, VNF s'engage à maintenir le cheminement piéton sur le site éclusier.

Les sujets en cours de traitement

Une option pour le maintien des cheminements piétons pour franchir le futur site éclusier



Les sujets en cours de traitement

La poursuite du dialogue suite à la concertation préalable

- ➔ VNF s'engage à informer et associer le territoire au cours d'une concertation continue jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique
- ➔ La plateforme en ligne sera maintenue afin de partager l'information sur le projet
- ➔ VNF étudie la possibilité de mettre en place – jusqu'à l'enquête publique - un groupe local de suivi du projet
- ➔ Un dispositif spécifique d'information des riverains du projet sera mis en place
- ➔ VNF s'engage produire une fiche d'information, mise en ligne sur la plateforme de la concertation, sur les acteurs de la gestion de l'eau sur le territoire

Les sujets en cours de traitement

Les impacts de l'augmentation du trafic sur l'environnement : pollution, bruit, berges (du canal mais aussi dans le marais Audomarois liés aux vagues de batillage)

- ➔ Un état initial « acoustique » et un état initial « qualité de l'air » seront prochainement lancés par VNF, les conclusions de ces études seront partagées avec le public
- ➔ Les effets potentiels de l'augmentation trafic fluvial sur le marais audomarois seront approfondis par VNF avec les acteurs locaux, dans la perspective des prochaines étapes de dialogue

Les sujets en cours de traitement

Les demandes de précisions sur l'évolution des trafics sur l'axe

- ➔ Les chiffres repris au dossier de concertation résultent d'une étude achevée en 2017, qui s'appuie sur des données d'entrée de 2015. Ils devront donc, nécessairement, être actualisés pour refléter l'évolution de la conjoncture française et internationale.
- ➔ De nouvelles études de projection de trafics ont d'ores et déjà été lancées par VNF, dont la synthèse sera présentée dans les étapes ultérieures de dialogue.

Les sujets en cours de traitement

Les demandes des acteurs de la pêche sur les aménagements liés à la continuité piscicole

- ➔ VNF a déjà engagé sur ces sujets des échanges avec les services de l'Etat qui doivent se poursuivre, à ce stade il n'y a pas d'aménagement spécifique prévu sur la nouvelle écluse
- ➔ Les conclusions de ces échanges pourront être partagés avec le public dans les phases de dialogue à venir

Typologie de traitement des contributions

1. Des demandes qui ont fait l'objet d'éclairages au cours de la concertation
2. Des demandes en cours de traitement par VNF
- 3. Des demandes qui doivent faire l'objet de réflexions approfondies par VNF et les acteurs locaux**

Les sujets à traiter suite à la concertation

La valorisation et la gestion du site classé

- ➔ VNF va communiquer les demandes issues de la concertation aux acteurs locaux (ville d'Arques, Office de Tourisme) ainsi qu'aux acteurs en charge de la préservation (ABF, conservatoire régional, inspecteur des sites classés)
- ➔ VNF travaillera sur la base des études à venir ces sujets avec ces mêmes acteurs
- ➔ L'avancée de ces réflexions sera présentée au cours de prochains temps de dialogue avec le territoire

Les sujets à traiter suite à la concertation

L'information des riverains dont l'habitation est directement impactée par le projet

- ➔ VNF va désigner, en décembre 2024, un cabinet d'assistance à Maitrise d'Ouvrage sur les sujets fonciers (AMO foncier) afin de l'accompagner sur ces sujets
- ➔ Au premier trimestre 2025, VNF reviendra vers les différents riverains concernés avec un planning plus précis des étapes à venir

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Temps d'échange

A vous la parole !

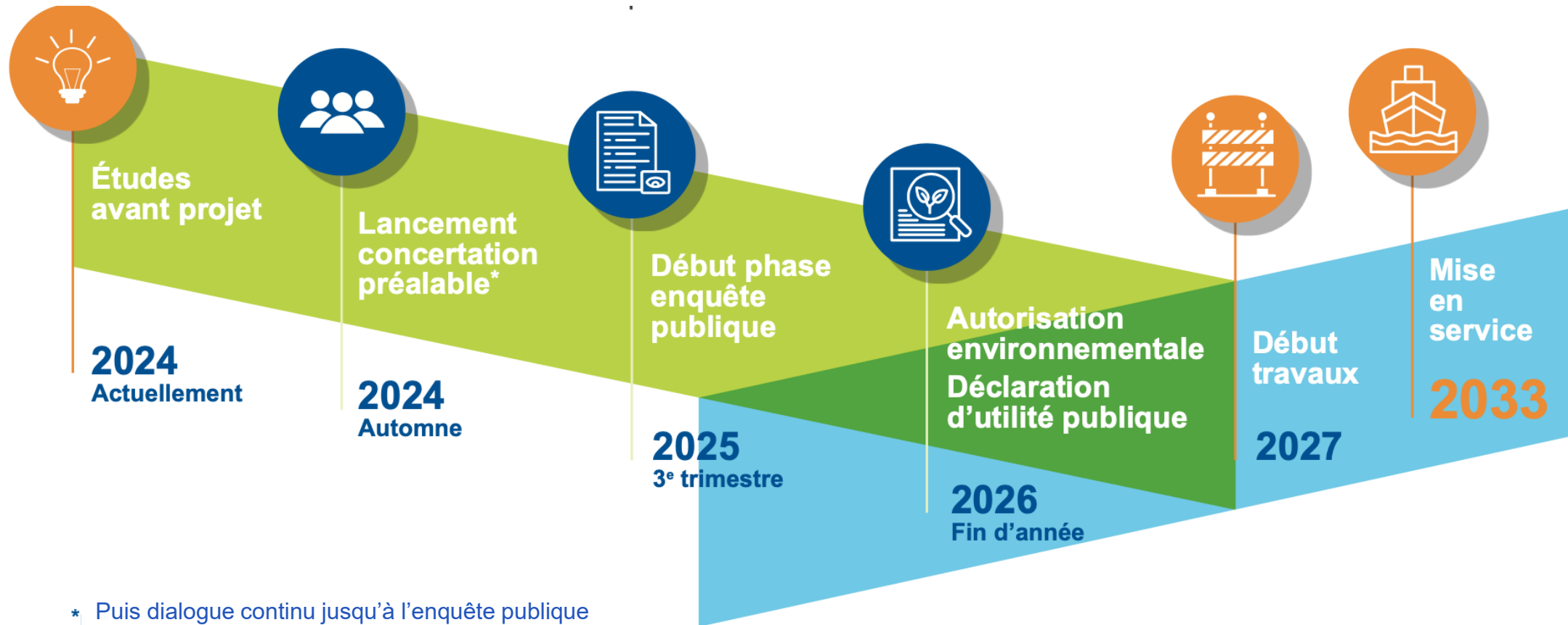
Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Les prochaines étapes

Les prochaines étapes

- ➔ Clôture de la concertation préalable >> 24 novembre à minuit
- ➔ Bilan des garants de la concertation >> 24 décembre 2024
- ➔ Réponse du maître d'ouvrage >> 24 février 2024
- ➔ Poursuite du dialogue >> jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique
- ➔ Enquête publique >> envisagée 3^e trimestre 2025

Planning général de l'opération



Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Conclusions de la soirée

M. Gilles RYCKEBUSCH

Directeur territorial de VNF

Nord Pas-de-Calais

**MERCI ET
BONNE SOIRÉE**

La plateforme de la
concertation

